



PROCEDURE ADAPTEE OUVERTE

Nom complet de l'acheteur : Conseil Départemental de l'Indre

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 22360001600016

Ville : Châteauroux

Code Postal : 36020

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : **36**

Lien vers le profil d'acheteur : www.achatpublic.com

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service des marchés

Adresse mail du contact : drtpe-smgp@indre.fr

Type de procédure :

Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :

Formulaire de candidature

capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :

Formulaire de candidature

capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :

Formulaire de candidature

Technique d'achat :

Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis :

21 avril 2023 – 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :
Conseil Départemental

Critères d'attribution :

- Prix : 55%
- Valeur technique de l'offre : 45 %

Intitulé du marché :

Réalisation, distribution et gestion d'un Pass Culture à destination des collégiens de l'Indre

Code CPV principal
Descripteur principal : 79824000

Type de marché :

Services

Description succincte du marché :

Réalisation, distribution et gestion d'un Pass Culture à destination des collégiens de l'Indre

Accord-cadre à bons de commande mono attributaire passé pour un an à compter de sa notification, reconductible 3 fois.

Sans montant minimum - montant maximum annuel : 45 000 euros HT pour la première année et 35 000 euros HT pour les années suivantes.

Lieu principal d'exécution du marché : Indre

Durée du marché (en mois) : 48

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Mots descripteurs : Impression

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :

Chaque candidat devra produire les pièces suivantes :

- Lettre de candidature à signer
- Déclaration du candidat Dc2
- Liste des moyens en personnel et techniques, références de prestations similaires de moins de 3 ans.
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire

Financement sur les crédits inscrits aux budgets départementaux

Paiement par virement administratif dans un délai maximum de 30 jours après réception de la facture par la collectivité ou son représentant

Groupement solidaire ou conjoint.

Dans ce dernier cas, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement.

Pour obtenir des informations complémentaires, les candidats devront faire une demande écrite via achatpublic.com Point de contact (copie de sauvegarde, problèmes d'accès...) : Dgartpe : tél : 02 54 08 37 52/54

Introduction des recours

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

- Référé pré-contractuel avant la signature du marché (article L551-1 du code de justice administrative français)
- Référé contractuel jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution (R 551-7 du Code de Justice Administrative)
- Référé suspension dans les deux mois à compter de leur publication contre les actes détachables du contrat (article L. 521-1 du Code de justice administrative).
- Recours pour excès de pouvoir dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision administrative concernée (article R.421-1 du Code de justice administrative).
- Recours de plein contentieux dans les deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ; dès la signature du contrat, le concurrent évincé n'est plus recevable à déposer un recours pour excès de pouvoir
- Recours indemnitaire après demande préalable au pouvoir adjudicateur, dans le délai de déchéance quadriennale.

Date d'envoi du présent avis : **31/03/2023**